

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 47 (1902)
Heft: 2

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment cette étroitesse de vues, cette méconnaissance des nécessités de l'heure présente, peuvent-elles s'allier à l'intelligence la plus saine des choses militaires, à la perspicacité la plus pénétrante, à l'observation la plus juste ? Il y a, dans cette antinomie, un problème psychologique curieux que j'ai déjà traité en abordant l'étude d'autres exemplaires de militaires, tels que Castellane ou Villebois-Mareuil. Quand on détruit un organe chez l'homme, ceux qui subsistent en prennent un surcroit de vigueur ou de finesse. Comme le disait Toinette à Argan, dans le *Malade imaginaire*, lorsqu'elle lui conseillait de se faire crever l'œil droit : « Ne voyez-vous pas qu'il incommode l'autre, et lui dérobe sa nourriture ? Croyez-moi, faites-vous le crever au plus tôt : vous en verrez plus clair de l'œil gauche. » Un sourd acquiert une acuité visuelle ou une mobilité des yeux toute particulière, voire des sensibilités que nous ne soupçonnons pas. C'est ainsi que, à l'Institut des sourds-muets, on éveille les pensionnaires par un roulement de tambour qu'ils n'entendent pas, mais qui retentit sur leur épigastre. L'atrophie du sens philosophique chez les militaires professionnels n'abolit donc point les facultés intellectuelles s'exerçant dans une autre direction. Le général du Barail n'a point été un ministre de la guerre médiocre. Ses articles signés : « Un vétéran » sont d'un écrivain militaire de premier ordre et même d'un penseur. Quant à ses *Souvenirs*, je les considère comme un pur chef-d'œuvre.

INFORMATIONS

ÉTATS-UNIS

Réorganisation de l'artillerie. — Le député Mac Clellan a déposé un projet de réorganisation de l'artillerie de campagne dont voici les principaux traits :

L'artillerie de campagne se compose d'un major-général, de deux brigadiers-généraux, deux régiments d'artillerie à cheval, deux d'artillerie attelée légère et deux de lourde, un régiment de montagne et un de siège.

Les trente batteries existantes formeront cinq de ces régiments; les trois autres seront organisés par la suite. Ces trente batteries seront remplacées par des compagnies à pied.

Chaque régiment, commandé par un colonel, comprendra deux bataillons, commandés par un lieutenant-colonel, auquel est adjoint un major.

Le bataillon aura trois batteries de l'effectif actuel.

Les officiers de l'artillerie de campagne seront mis à la retraite à

62 ans. Tout officier qui sera encore capitaine à 42 ans, major à 50, lieutenant-colonel à 58, sera mis à la demi-solde avec le grade supérieur.

Ce projet, qui se rapproche assez des organisations européennes, a peu de chance d'être adopté, l'artillerie venant d'être réorganisée.

D'après la loi du 2 février 1901, l'artillerie comprend 30 batteries de campagne et 85 compagnies d'artillerie à pied, sans autre lien administratif permanent qu'un chef de l'artillerie avec le grade de colonel.



BIBLIOGRAPHIE

Memoriale per l'ufficiale sulle Alpi, par Donato Etna, maggiore del 5^e regimento alpini. Petit in-8^o de 160 p. Torino 1900. Francesco Casanova, editore.

A qui désire connaître les troupes alpines italiennes, leur organisation, les principes de leur instruction et l'idée qu'elles se font de la guerre de montagne, ce petit volume, format de poche, apportera tous les éclaircissements. C'est un peu notre Jaenicke, mais beaucoup développé et enrichi de considérations tactiques, et de dispositions empruntées à divers règlements. Il contient même des chapitres sur les usages de la guerre, sur les maladies et accidents les plus fréquents, etc.

La mitrailleuse Bergmann. Broch. in-8^o. Liège 1901. Extrait de la *Revue de l'armée belge*.

Le capitaine R. Gunther a publié, en allemand, un travail sur la mitrailleuse Bergmann. La *Revue de l'armée belge* en a condensé les éléments dans une traduction française, et la maison Bergmann a fait faire, de ce résumé, un tirage à part. Il constitue la brochure qui nous a été adressée.

Un court historique de la construction des mitrailleuses dès 1864 à nos jours précède une description détaillée, avec croquis, du modèle Bergmann. Les avantages de celui-ci, dit la brochure, sont, entre autres :

1^o Le poids minime de l'arme.

Les mitrailleuses Maxim et Hotchkiss pèsent 30 et 50 kilog. La mitrailleuse Bergmann, sans l'affût, 12 kilog.

2^o Un mode de fermeture entièrement nouveau permettant le tir des plus fortes charges.

3^o La simplicité de la construction.

Suit une description des 69 pièces que comporte la mitrailleuse et celle du fonctionnement du mécanisme.

Die principiellen Eigenschaften der automatischen Feuerwaffen. (Les principales particularités des armes à feu automatiques.) W. Braumüller und Sohn, Vienne.

De mars 1900 à novembre 1901 ont paru dans la *Danzer's Armee-Zeitung*, de Vienne, une série d'articles très remarqués sur la question des